

Vesoul, le 30 juin 2021

## ENGAGEMENTS COMPETITIONS DISTRICT

### SAISON 2021/2022

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir noter que les engagements des compétitions « district » pour la saison 2021/2022 doivent être réalisés par le biais de Foot clubs. L'accès au logiciel Foot clubs pour les engagements sera ouvert **du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 31 juillet 2021 inclus** comme ci-dessous :

#### I) **SENIORS G :**

**CHAMPIONNATS SENIORS :** Départemental 1 – 2 – 3 et 4

**COUPES SENIORS :**

- Coupe de Haute-Saône
- Challenge du district
- Coupe niveaux départementaux 3 et 4

#### ATTENTION :

- **Tous les clubs sont engagés obligatoirement en Coupe de Haute-Saône avec leur équipe 1** (à saisir sur foot clubs).
- Les clubs de niveau District ne peuvent pas s'engager en coupe régionale.
- Une équipe ne peut participer au maximum qu'à trois coupes parmi celles-ci (coupe de France, Haute-Saône, Challenge du District et Coupe niveaux départementaux 3 et 4).
- Toutes les équipes jouant en championnat de District peuvent participer au Challenge du District, par conséquent, un club peut engager plusieurs équipes.
- La coupe départementale niveaux 3 et 4 de District ne s'adresse qu'aux équipes premières des clubs engagés aux niveaux départementaux 3 et 4 (D3 et D4).

#### Rappel :

Une entente en catégorie seniors est possible dans les compétitions de District, à l'exception des deux divisions supérieures : Départemental 1 et Départemental 2. Cette équipe doit-être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

## **ATTENTION :**

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés sur foot clubs en fin de semaine 31.

A défaut de remarques de votre part avant le 9 août 2021, les engagements seront validés par le District lors de la commission organisation Compétitions du 10 août 2021.

La commission organisation compétitions se réunira le mardi 10 août 2021 pour constituer définitivement les groupes seniors saison 2021/2022.

Le District vous fera parvenir par courriel durant la semaine 32 le Procès-verbal de la réunion du mardi 10 août 2021.

## **II) JEUNES : FOOTBALL A 11 COMPETITIONS U18 et U15 :**

### **A) CHAMPIONNAT :**

#### **- U18G :**

**Les équipes U18 sont considérées :**

**comme équipe numéro 2 pour les clubs ayant une équipe engagée en championnat Ligue parmi celles-ci (U18 – U17 – U16)**

**comme numéro 3 pour les clubs ayant deux équipes engagées en championnat Ligue parmi celles-ci (U18 – U17 – U16)**

**comme numéro 4 pour les clubs ayant les trois équipes engagées en championnat Ligue (U18 – U17 et U16).**

#### **Important :**

Une proposition de constitution du groupe D1 phase automne a été élaborée par la commission organisation compétitions du 29 juin 2021.

La constitution définitive du groupe D1 sera élaborée par la commission organisation compétitions du 10 août 2021 après reprise suite aux engagements réalisés au niveau Ligue et aux éventuels désistements.

Les clubs doivent obligatoirement inscrire leur équipe dans cette compétition sur foot club.

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés D2 – D3 sur foot clubs durant la semaine 32

L'organisation de cette compétition au niveau D2 et D3 restant liée au nombre d'équipes engagées, nous vous demandons de bien vouloir engager votre (ou vos) équipes en exprimant votre souhait entre D2 et D3, la décision finale appartenant à la commission.

A défaut de remarques avant le 12 août 2021, les engagements seront validés par la commission organisation Compétitions lors de sa réunion du vendredi 13 août 2021, dont le PV paraîtra durant la semaine 33.

- **U15G (football à 11) :**

**Les équipes U15 sont considérées :**

**comme équipe numéro 2 pour les clubs ayant une équipe engagée en championnat Ligue parmi celles-ci (U16 – U15 - U14).**

**comme équipe numéro 3 pour les clubs ayant deux équipes engagées en championnat Ligue parmi celles-ci (U16 –U15- U14).**

**Important :**

Une proposition de constitution du groupe D1 phase automne a été élaborée par la commission organisation compétitions du 29 juin 2021.

La constitution définitive du groupe D1 sera élaborée par la commission organisation compétitions du 10 août 2021 après reprise suite aux engagements réalisés au niveau Ligue et aux éventuels désistements.

Les clubs doivent obligatoirement inscrire leur équipe dans cette compétition sur foot club.

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés D2 – D3 sur foot clubs durant la semaine 32

L'organisation de cette compétition au niveau D2 et D3 restant liée au nombre d'équipes engagées, nous vous demandons de bien vouloir engager votre (ou vos) équipes en exprimant votre souhait entre D2 et D3, la décision finale appartenant à la commission.

A défaut de remarques avant le 12 août 2021, les engagements seront validés par la commission organisation Compétitions lors de sa réunion du vendredi 13 août 2021, dont le PV paraîtra durant la semaine 33.

**Rappel :**

En cas d'entente, l'équipe doit-être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

**B) COUPES :**

- **Coupes Haute-Saône U18 - U15 :**

**Rappel :**

- engagement obligatoire (à saisir sur foot clubs) de l'équipe première de la catégorie.

- une seule équipe parmi celles qui sont engagées en Ligue et en District

- **Challenge du District U18 – U15 :**

Réservé aux équipes engagées en championnat District, sur inscription uniquement (plusieurs équipes possible).

### **ATTENTION :**

Le District adressera aux clubs la liste des prés engagements réalisés sur foot clubs durant la semaine 32

A défaut de remarques de votre part avant le 12 août 2021, les engagements seront validés par le District lors de la commission organisation Compétitions du 13 août 2021.

### **III) FOOTBALL JEUNES ANIMATION :**

- U13 à 8
- U11 à 8

L'organisation de la saison restant liée au nombre d'équipes engagées, nous vous demandons de bien vouloir engager votre (ou vos) équipes dans la rubrique indiquée sur foot club par niveau (**entre 1 et 4, le niveau 1 étant le plus élevé et le niveau 4 le plus faible**).

- U9 à 5
- U7 à 4

#### Rappel :

En cas d'entente, l'équipe doit-être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

- **JOUR DE COUPE U13 :**

Toutes les équipes U13 sont automatiquement engagées.

### **ATTENTION :**

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés sur foot clubs durant la semaine 33 au plus tard.

A défaut de remarques de votre part avant le 23 août 2021, les engagements seront validés par le District lors de la commission organisation Compétitions du 24 août 2021.

### **IV) FOOTBALL FEMININ :**

- Seniors F à 11 (ex niveau R3F)
- Seniors féminines à 8
- Critérium loisirs F (participation des U15F aux Seniors F) *Nouveau*
- U17 féminines à 11
- U15 Féminines à 8
- U13 Féminines à 8
- U11 Féminines à 5
- U8 Féminines à 4

Les inscriptions seniors F à 11 (R2 et R1) et U18F à 11 s'effectuent en Ligue.

Rappel :

En cas d'entente, l'équipe doit-être inscrite dans foot clubs par le club support en indiquant le terrain utilisé.

**ATTENTION :**

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés sur foot clubs durant la semaine 32.

A défaut de remarques de votre part avant le 17 août 2021, les engagements seront validés par le District lors de la commission organisation Compétitions du 19 août 2021.

V) **FUTSAL : FORMULE COMPETITION CHAMPIONNAT SUR TOUTE LA SAISON HORS CHAMPIONNAT LIGUE R1 :**

Les intentions d'engagements doivent être réalisées dès maintenant pour la saison 2021/22 :

- Seniors G : formule championnat District sur la phase automne 2021 en semaine et formule championnat District sur la phase printemps 2022.
- U18 G : 8 journées de championnat, plateaux de 3 équipes, 2 journées par période de vacances (toussaint – Noël – Février et avril).

Une organisation commune avec la Ligue de Bourgogne Franche-Comté est envisagée. Les inscriptions se font au niveau du District dans un 1<sup>er</sup> temps.

- U15 G : 8 journées de championnat, plateaux de 3 équipes, 2 journées par période de vacances (toussaint – Noël – Février et avril).

**ATTENTION :**

Le District adressera aux clubs la liste des pré engagements réalisés sur foot clubs en fin de semaine 31.

A défaut de remarques de votre part avant le 9 août 2021, les engagements seront validés par le District lors de la commission organisation Compétitions du 10 août 2021.

NB :

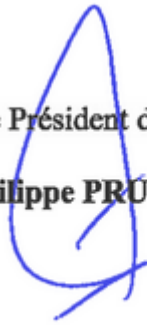
Pour les autres actions 2021/2022 (Futsal pratique associée période hivernale, football loisirs, futnet...), cf circulaire pré inscriptions adressée le 4 juin 2021, les informations liées aux inscriptions interviendront à partir du mois d'août 2021.

Les services administratifs se tiennent à votre disposition pour toute aide ou information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

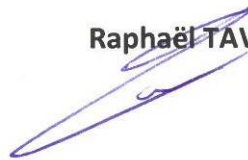
Le Président du District

**Philippe PRUDHON**



Le Directeur Administratif,

**Raphaël TAVERDET**



DESTINATAIRES :

Clubs.

COPIE :

Membres du Bureau.

---

5 RUE LOUIS PAQUET – BP 50325 – 70006 VESOUL CEDEX  
03.84.76.30.18 – [secretariat@haute-saone.fff.fr](mailto:secretariat@haute-saone.fff.fr)